

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 8 avril 2024 à 18h45

**Finances, Commande publique, Moyens**

**15. Affectation des résultats 2023**

Annie ROSSI donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Après avoir pris connaissance du compte financier 2023, il est demandé au conseil municipal de donner son accord sur l'affectation du résultat de clôture de fonctionnement de l'exercice 2023.

**- Budget Principal**

Constatant que le compte financier 2023 présente :

- un excédent de fonctionnement cumulé de	6 781 897,74 €
- un solde d'exécution de la section d'investissement de	475 723,12
- un solde des restes à réaliser d'investissement de	- 245 351,93

Décide d'affecter le résultat au budget principal de Vire Normandie comme suit :

- à l'excédent de fonctionnement 002	6 781 897,74 €
--------------------------------------	----------------

**- Golf**

Constatant que le compte financier 2023 présente :

- un excédent de fonctionnement cumulé de	29 134,84 €
- un solde d'exécution de la section d'investissement de	- 14 577,91
- un solde des restes à réaliser d'investissement de	- 9 562,50

Décide d'affecter le résultat au budget Golf comme suite :

à la couverture du besoin de financement section d'investissement (compte 1068) 24 140,41 €

Le solde en report à nouveau excédentaire. 4 994,43€

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240419-15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2024

Publication : 19/04/2024

Délibération n°2024/04/08/15 du 8 avril 2024 à 18h45



Vu l'article L.2121-29 du CGCT, le Conseil Municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune.  
Considérant l'avis favorable de la Commission « Finances, Commande publique, Moyens » du 20 Mars 2024,  
Considérant l'avis favorable du Bureau Municipal du 26 Mars 2024,

**Il est demandé au Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

- De donner son accord sur l'affectation du résultat pour l'année 2023
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	46	10
Vote Pour	46	10
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

Arrêté en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de Séance

La Maire de VIRE NORMANDIE,

Dimitri RENAULT

Nicole DESMOTTES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240419-15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2024

Publication : 19/04/2024

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2024/04/08/15 du 8 avril 2024 à 18h45



REPUBLIQUE FRANÇAISE

Extrait du Registre des Délibérations  
du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 36

Quorum (24) : **Atteint**

Nombre de membres excusés : 10

Nombre de membres excusés ayant  
donné pouvoir : 10

Nombre de membre absent: 01

Le 8 avril 2024 à 18 heures 45, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni Salle des Mariages à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 2 avril 2024.

La convocation et l'ordre du jour ont été publiés sur le site internet de Vire Normandie le 2 avril 2024.

Dimitri RENAULT a été nommé Secrétaire de Séance.

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
ALLEGRE Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra		<input checked="" type="checkbox"/>		RENAULT Dimitri
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BLANC Meiggie		<input checked="" type="checkbox"/>		COIGNARD Cindy
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy	<input checked="" type="checkbox"/>			
CORDIER Marie-Ange		<input checked="" type="checkbox"/>		GOETHALS Corentin
COUASON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric			<input checked="" type="checkbox"/>	
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise		<input checked="" type="checkbox"/>		MADELAINE Catherine
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina	<input checked="" type="checkbox"/>			
LAURENT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DREAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann		<input checked="" type="checkbox"/>		ROSSI Annie

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur  
014-200060176-20240419\_15-DE

Accusé certifié exécutoire  
19/04/2024

Réception par le préfet : 19/04/2024  
Publication : 19/04/2024

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2024/04/08/15 du 8 avril 2024 à 18h45



LEFOUR Tony		<input checked="" type="checkbox"/>		MALOISEL Gilles
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		BALLE Marie-Noëlle
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		PICOT Régis
MOREL Marie-Odile		<input checked="" type="checkbox"/>		MAINCENT Lyliane
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBLIN Sylvie	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud		<input checked="" type="checkbox"/>		LELARGE Michel

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-200060176-20240419-15-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/04/2024

Publication : 19/04/2024

Le Maire de VIRE NORMANDIE informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CAEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Délibération n°2024/04/08/15 du 8 avril 2024 à 18h45

